

# Bonnes Pratiques

Pour la professionnalisation des paraprofessionnels vétérinaires

## Développement des curricula de formation des paraprofessionnels vétérinaires (PPV)

**Objectif :** Développer des curricula de formation initiale pertinents et de qualité pour les PPV, alignés sur les lignes directrices de l'OMSA et sur les besoins locaux, afin de renforcer leurs compétences.

Méthode	Résultats	Acteurs
<p><b>Phase 1 : Analyse</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les besoins et analyser les curricula des établissements partenaires.</li><li>• Formation sur les recommandations et lignes directrices de l'OMSA</li><li>• Evaluer du niveau d'alignement des curricula grâce à l'outil CAM</li><li>•</li></ul> <p><b>Phase 2 : Harmonisation et développement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des curricula avec l'outil Curriculum Alignment Matrix (CAM) permettant d'identifier des cours, unités et résultats d'apprentissage manquants</li><li>• Ateliers par établissement pour développer les curricula, définir les résultats d'apprentissage (UE), accroître la part des enseignements pratiques et élaborer les syllabus.</li></ul> <p><b>Phase 3 : Validation et mise en œuvre.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption des nouveaux curricula par les parties prenantes nationales</li><li>• Validation institutionnelle et mise en œuvre accompagnée d'un suivi.</li></ul>	<p><b>1. Développement et adoption des curricula alignés sur les lignes directrices de l'OMSA</b> incluant</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration de nouveaux modules d'enseignement clés : la biosécurité, le bien-être animal, l'approche One Health, les zoonoses et les maladies émergentes, la législation et la déontologie, ou encore la microbiologie générale.</li><li>• Augmentation significative de la part des travaux dirigés et pratiques (TD/TP)</li></ul> <p><b>2. Rapprochement des établissements partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création de réseau de communication informel</li><li>• Participation à des ateliers de capitalisation</li></ul> <p><b>Indicateurs de suivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de curricula et de syllabus développés et adoptés</li><li>• Nombre de formations sur les recommandation et outil d'analyse des curricula de l'OMSA</li><li>• Nombre d'ateliers analysant les curricula avec l'outil CAM</li><li>• Nombre d'ateliers permettant le développement d'unités d'apprentissage et des syllabus de cours</li></ul>	<p><b>Établissement de formation</b> (Équipe pédagogique et représentant des établissements de formation des PPV partenaires du projet)</p> <p><b>Expert élaboration curricula PPV</b> (OMSA, EISMV)</p> <p><b>Direction technique des ministères</b> (direction des services vétérinaires et/ou de l'enseignement supérieur)</p> <p><b>Acteurs métiers institutionnels</b> (Organismes statutaires vétérinaires et autres équivalents <i>représentant les PPV</i>).</p> <p><b>Représentants des acteurs du métiers</b> (Éleveurs, anciens élèves, vétérinaires, autres métiers de la santé animale, si approprié ONG).</p> <p><b>Cellule de mise en œuvre du projet</b> (Coordinateur et assistant technique P3V, points focaux)</p> <p><b>Structures d'accréditation des programmes de formation</b> (optionnel, si existant et identifié comme un objectif de la révision des curricula)</p>

## Conditions pour le succès

- **Fondation méthodologique rigoureuse** : L'utilisation d'outils éprouvés (comme la matrice CAM) et le recours à une expertise internationale (OMSA) et régionale (EISMV) garantissent que les cursus répondent aux normes mondiales. L'intégration de cette approche aux besoins identifiés lors de la phase de diagnostic assure la pertinence des enseignements face aux contextes nationaux.
- **Engagement et proximité** : Le succès repose sur la sélection d'établissements pour la formation des PPV dotés d'une forte volonté politique locale pour porter le processus de révision jusqu'à son terme.
- **Allocation de ressources critiques** : Garantir la disponibilité des directeurs et des enseignants sur la durée du projet. Les ressources de l'établissement allouées aux travaux (missions de réflexion, ateliers de rédaction) doivent être protégées et financées pour éviter la production de curricula superficiels.

## Points d'attention

- **Adhésion institutionnelle préalable à l'analyse des curricula** : Avant d'entamer l'analyse des curricula, il est essentiel de s'assurer que les autorités comprennent l'importance de l'initiative, y apportent leur soutien, qu'elle soit alignée sur leur vision stratégique et qu'elles en facilitent la mise en œuvre et l'applicabilité.
- **Centrer la formation sur l'étudiant** : Utiliser l'approche par compétences (APC) pour définir précisément les résultats d'apprentissage attendus pour chaque unité d'enseignement (UE).
- **Cohérence institutionnelle** : Les nouveaux curricula doivent être en accord avec le projet d'établissement ou le plan stratégique de l'école afin d'assurer leur pérennité ; à défaut, ces documents cadres doivent être mis à jour simultanément.
- **Professionalisation et mobilité** : Intégrer des modules pour diversifier les débouchés. Par exemple, inclure la gestion, la fiscalité et l'entrepreneuriat pour favoriser l'entrepreneuriat, tout en respectant les prérequis académiques permettant aux étudiants d'accéder à des masters ou à des passerelles vers la formation de docteur vétérinaire.
- **Équité de genre** : Veiller à ce que les modalités de formation, les contenus pédagogiques et les représentations du métier soient inclusifs, encourageant le leadership féminin et ne posent pas d'obstacles à la formation des étudiantes.

## Recommandations

- **Formalisation des réseaux d'établissements** : Formaliser le rapprochement des établissements de formation partenaires du projet au sein d'un réseau structuré afin de capitaliser sur les acquis et les échanges d'expertise.
- **Vers une assurance qualité nationale** : Capitaliser sur ce processus de révision pour entamer un processus de certification continue reconnu par les autorités (ex. : rapprochement avec l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) au Sénégal) afin de garantir la valeur du diplôme.
- **Standardisation et accréditation** : Définir un processus national d'accréditation pour tout nouvel établissement souhaitant former des PPV, afin de limiter la concurrence déloyale entre diplômés d'établissements et de poursuivre le processus de standardisation et d'amélioration des compétences à l'échelle nationale. Ce processus pourrait être soutenu par les experts PVS de l'OMSA.
- **Ambition régionale** : Plaider pour une harmonisation des curricula à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) afin de favoriser la collaboration régionale des professionnels et la reconnaissance mutuelle des diplômes.

## Conclusion

Le développement des curricula est un acte fondateur de la qualité des services vétérinaires de demain. En alignant les contenus sur les normes de l'OMSA tout en intégrant des compétences transversales (entrepreneuriat, One Health) et le contexte socio-économique, le projet P3V a accompagné les établissements dans l'amélioration de leurs curricula afin de proposer des programmes de formation modernes, inclusifs et tournés vers l'avenir.